



Edmond de Rothschild US Growth (EdR US Growth)

Part : J - ISIN : FR0010688846

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion de l'OPCVM est de surperformer son indicateur de référence par une exposition sur les marchés actions nord-américains en sélectionnant discrétionnairement des valeurs dans un univers d'investissement comparable à celui de l'indice.

Indicateur de référence : S&P 500, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le choix de la stratégie est entièrement discrétionnaire et est fonction des anticipations de l'équipe de gestion. L'OPCVM a majoritairement vocation à investir dans des actions ordinaires américaines (titres émis par des sociétés dont le siège social se trouve aux Etats-Unis, qui exercent une part prépondérante de leur activité économique aux Etats-Unis ou qui détiennent en tant que sociétés holding des participations prépondérantes dans des sociétés avec siège social aux Etats-Unis) à hauteur de 60% minimum.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM consiste à s'exposer de façon dynamique sur les marchés d'actions nord-américains par une approche « stock picking » c'est-à-dire en sélectionnant de façon discrétionnaire les entreprises à partir de critères tels que les parts de marché détenues, la croissance unitaire, les restrictions d'entrée sur le marché que l'entreprise pourrait imposer sur le secteur concerné, un historique de croissance et de rentabilité, des coûts de production comparés au secteur d'activité de l'entreprise concernée, les réglementations gouvernementales, l'utilisation de la dette et la qualité de la gestion.

L'OPCVM sera exposé entre 60% et 100% de son actif en direct, via des OPC à hauteur de 10% maximum, et/ou des contrats financiers sur les marchés actions nord-américains et autres titres assimilés négociés sur des marchés réglementés, comme par exemple des American Depositary Receipts (ADR) ou des droits de souscription d'obligations convertibles.

En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, l'OPCVM pourra être exposé en direct et/ou à hauteur de 10% maximum via des OPC en titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés internationaux dans la limite de 40% de l'actif net.

Ces titres, notés « investment grade » (c'est-à-dire pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est le moins élevé) ou A2 avec une limite de maturité d'un an, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu.

L'investissement en titres libellés dans une devise autre que l'US Dollar (CAD...) restera limité à 10% maximum de l'actif net.

Dans la limite d'une fois l'actif, l'OPCVM pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré. Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, l'OPCVM pourra être investi en parts ou actions d'OPC.

Classification AMF : Actions Internationales

Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés français, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et des jours de fermeture des marchés américains (calendrier officiel de NYSE) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 et exécutés sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Part J	1,58 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance** Méthode : 15 % par an de la surperformance par rapport à la valeur de référence S&P 500	0,78 %
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

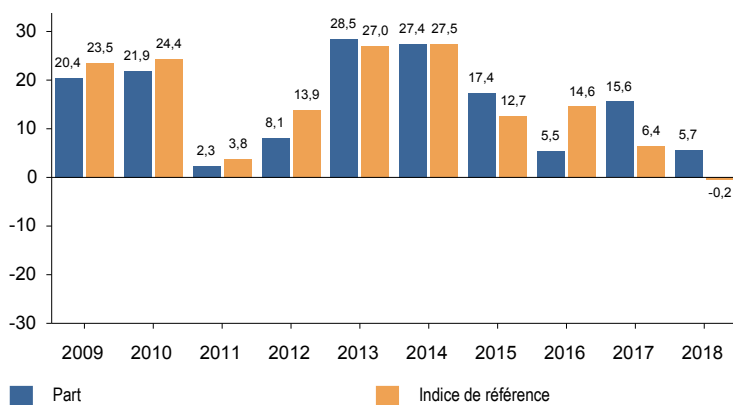
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

** Le chiffre indiqué correspond à la commission de performance mise en paiement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de Edmond de Rothschild US Growth Part J en Euro (en %)



A : Jusqu'au 31/05/2015 l'indice de référence était Russell 3000 (NR)
B : Depuis le 01/06/2015 l'indice de référence est S&P 500 (NR)

Création de la part : Décembre 2008

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour la part et pour l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Fiscalité : La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

contact-am-de@edr.com

Espagne

00 34 9 17 89 32 00

contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/05/2019.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".